

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 19 DECEMBRE 2016 A 9H15 AU DOME A MUTZIG

Ordre du jour

1. Compte Administratif et de Gestion 2015
2. Budget Primitif 2017 – Contributions – Investissements – Redevances

COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2015

Le Compte Administratif 2015 fait l'objet de la pièce E.

Il présente des chiffres concordants avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier du SDEA.

Conformément aux observations de la Chambre Régionale des Comptes, le SDEA a intégré dans le compte administratif les Restes à Réaliser (RAR) selon la définition de la nomenclature M49, en prenant en considération l'ensemble des investissements qui ont fait l'objet d'un engagement comptable.

En termes de résultats d'ensemble 2015, le compte administratif peut donc s'analyser comme suit.

Le résultat global "brut" 2015 du SDEA, intégrant section d'exploitation et section d'investissement toutes vocations confondues ainsi que les restes à réaliser, s'élève à **28 844 K€** contre 26 277 K€ en 2014 soit une augmentation de 2 567 K€ (+ 10 %) (Annexe E1 colonne "évo CA 15/14").

Toutefois, comme les années passées, et pour une approche plus représentative, les Comptes Administratifs 2014 et 2015 ont été retraités des résultats transférés des périmètres intégrés et des écritures de refacturation de l'Eau vers l'Assainissement. Ainsi, **le résultat global SDEA retraité** pour 2015 s'établit à 27 404 K€ contre 23 538 K€ pour 2014, soit une **augmentation de 3 866 K€ (+ 16%)**.

1. SECTION D'EXPLOITATION

Le **résultat d'exploitation 2015 retraité** des intégrations de l'exercice de référence s'élève à **38 450 K€** contre 38 946 K€ pour 2014 soit une **baisse de 496 K€ (- 1 %)**.

A. EN RECETTES

Les recettes d'exploitation 2015 retraitées s'élèvent à 155 696 K€ en hausse de 5 350 K€ par rapport à 2014 (150 346 K€) ; les principales variations sont les suivantes:

- Une **augmentation** du résultat d'exploitation global reporté de **5 732 K€** (2015 : 26 555 K€ / 2014 : 20 823 K€)
- Une **augmentation** du produit des ventes de **1 133 K€** (2015 : 82 928 K€ / 2014 : 81 795 K€) s'expliquant par :
 - les transferts complets de compétences qui impactent les ventes d'eau (+ 2 391 K€) et les redevances assainissement (+ 2 071 K€) ; a contrario, les contributions SDEA diminuent (- 5 442 K€), en raison principalement de la reprise au 1^{er} janvier 2015 par l'Eurométropole de Strasbourg des 16 communes métropolitaines des anciens syndicats d'eau potable (Strasbourg Nord, Strasbourg Sud, Ill Andlau et La Wantzenau Kilstett Gamsheim).

- les redevances Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) (+ 1 584 K€) suite notamment à la refacturation à l'Eurométropole de Strasbourg de sa quote-part concernant les redevances des communes métropolitaines relevant des ex-syndicats Strasbourg Nord, Strasbourg Sud, Ill Andlau et La Wantzenau Kilstett Gamsheim.
- Une **baisse** des opérations d'ordre à hauteur de **1 853 K€** résultat d'une baisse des travaux réalisés pour les périmètres intégrés (- 2 549 K€), cette baisse s'expliquant essentiellement par une diminution des travaux sur ouvrage dont la construction de nouvelles stations d'épuration telles Wissembourg, et d'une hausse (+ 590 K€) des reprises sur subventions suite aux transferts d'actifs des nouveaux périmètres intégrés.

B. EN DEPENSES

Les dépenses d'exploitation 2015 retraitées s'élèvent à 117 246 K€ contre 111 400 K€ en 2014 soit une **augmentation de 5 846 K€ (+ 5%)** qui s'explique principalement comme suit :

- Une **hausse** des charges à caractère général de **416 K€** (2015 : 59 343 K€ / 2014 : 58 927 K€, soit + 1%) résultat des variations suivantes :
 - achats stockés et non stockés : + 1 071 K€ notamment les produits de traitement et fournitures d'entretien (+ 839 K€) suite à l'intégration et à la mise en œuvre de nouveaux ouvrages ainsi que la modernisation de certains ouvrages avec une technicité plus aboutie.
 - travaux sous-traités : - 2 418 K€ en raison de la diminution des travaux des périmètres intégrés (cf. point 1A).
- Une **augmentation** des redevances AERM (+ 1 684 K€) en raison des prises en charge des redevances des communes métropolitaines relevant des ex-syndicats Strasbourg Nord, Strasbourg Sud, Ill Andlau et La Wantzenau Kilstett Gamsheim (cf. point 1A).
- Une **augmentation** de la masse salariale de **1 000 K€** (2015 : 24 118 K€ / 2014 : 23 118 K€, soit + 4%), s'expliquant par la conjonction des facteurs suivants :
 - le développement du SDEA et son adaptation organisationnelle (+ 321 K€ ; +1,4%)
 - le développement de nouveaux métiers (+ 61 K€ ; +0,3%)
 - la réglementation (+ 263 K€ ; +1,1%) conduisant principalement à une hausse des cotisations patronales
 - le Glissement Vieillessement Technicité (GVT) (+ 480 K€), financé en partie par les départs qui compensent les embauches, soit un GVT net de 234 K€ (+1%)
 - un effort complémentaire de reconnaissance avec une redistribution partielle des gains de productivité de ces dernières années vers les agents afin de valoriser leur investissement (+ 56 K€ ; +0,2%)
- Une **hausse** des opérations d'ordre de **2 321 K€** suite à l'évolution des dotations aux amortissements (+ 2 459 K€) avec notamment la reprise des actifs des nouveaux périmètres intégrés (+ 1 623 K€).

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le **résultat d'investissement 2015 retraité** des résultats transférés et hors RAR fait apparaître un **déficit de 11 276 K€** contre un déficit pour 2014 de 15 061 K€, soit une amélioration de 3 785 K€ (- 25 %).

Cette amélioration du déficit s'explique principalement par une diminution des travaux sur les périmètres intégrés (- 2 549 K€) (cf. point 1A).

A. EN RECETTES

Les recettes d'investissement 2015 retraitées s'élèvent à 61 304 K€ contre 62 811 K€ pour 2014 retraité, soit une **baisse de 1 507 K€** (- 2%) liée à :

- Une **diminution** des dotations et réserves de **5 533 K€**, correspondant à l'affectation du résultat d'exploitation « Eau » et « Assainissement » pour couvrir l'évolution des déficits d'investissement et des RAR pour les compétences « Eau » (- 5 546 K€) et « Assainissement » (+ 33 K€).
- Une **baisse** des subventions encaissées de **2 799 K€**, en lien avec l'évolution des travaux.
- Une **hausse** de l'emprunt mobilisé de **4 333 K€**, au regard de l'avancement du chantier de rénovation-extension du Siège.
- Une **hausse** des opérations d'ordre de **2 321 K€**, contrepartie comptable en dépenses de fonctionnement.

B. EN DEPENSES

La diminution des dépenses d'investissement **de 5 291 K€** (2015 : 72 581 K€ / 2014 : 77 872 K€, soit - 7 %) se justifie par :

- Une **diminution** des déficits d'investissement à couvrir, hors RAR, de **5 226 K€** (Eau : - 5 672 K€ / Assainissement : + 260 K€ / ANC : + 186 K€).
- Une **hausse** du remboursement de la dette à hauteur de **703 K€** en raison principalement de l'impact des prêts contractés (+ 772 K€), de l'intégration de la dette des nouveaux périmètres (+ 489 K€), du remboursement en capital progressif (+ 264 K€), contrebalancés par le vieillissement de la dette (- 674 K€) et une diminution du remboursement de l'emprunt revolving (-151 K€).
- Une **baisse** des opérations d'ordre à hauteur de **1 853 K€** dont la contrepartie se trouve en recettes de fonctionnement.

Les Comptes Administratifs (Eau Potable, Assainissement, Assainissement Non Collectif) retraçant les écritures et résultats d'exercice 2015 ainsi que les résultats analytiques 2015 des périmètres intégrés figurent en Pièces E et F du présent dossier.

Il est proposé à l'Assemblée Générale :

- d'approuver les Comptes 2015 soumis dont les résultats avec restes à réaliser sont synthétisés comme suit :

		SECTIONS			TOTAUX
		EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	
RESULTAT	D'EXPLOITATION	13 248 708,68 €	27 076 566,50 €	-167 696,70 €	40 157 578,48 €
	D'INVESTISSEMENT	-3 842 003,79 €	-7 471 551,31 €	0,00 €	-11 313 555,10 €
	DE L'EXERCICE	9 406 704,89 €	19 605 015,19 €	-167 696,70 €	28 844 023,38 €

- d'affecter les résultats d'exploitation 2015 à la couverture des déficits d'investissements susvisés.

* * * * *

POINT 8 - BUDGET PRIMITIF 2017 – CONTRIBUTIONS – INVESTISSEMENTS – REDEVANCES

8.1 – CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES MEMBRES ET DE LEURS USAGERS A L'OUTIL COMMUN

Les ressources du Syndicat ont été déterminées en tenant compte de la nécessité d'assurer l'équilibre budgétaire dans le cadre de sa politique de maîtrise des coûts.

Pour 2017, compte tenu du niveau prévisible de l'inflation qui devrait s'établir à 1% (*voire plus de 1,5% sur la base de l'étude de l'Association des Maires de France et de la Banque Postale*) et de la double volonté d'optimisation des contributions et de modernisation de l'Outil Commun au bénéfice des collectivités membres, il est proposé une majoration de l'ensemble des contributions de 1 % en moyenne qui intègre :

- une évolution générale de 1%,
- une augmentation de 1,5% des contributions assises sur les volumes compte-tenu de l'effet ciseau entre l'augmentation du périmètre technique concerné et l'accroissement des contraintes réglementaires d'une part, et la baisse tendancielle des consommations d'eau, d'autre part,
- une diminution de 1% des contributions liées aux analyses effectuées par le laboratoire,
- une stabilité d'un certain nombre de contributions (Grand Cycle d'Eau, maîtrise d'œuvre, frais généraux...) malgré des évolutions négatives d'assiettes.

8.2 – PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2017 – OUTIL COMMUN

Le programme d'investissement 2017 – Outil Commun s'élève, conformément aux orientations arrêtées par le Conseil d'Administration, à un total de 3 250 000 € HT ventilé comme suit :

	Montant € HT
SYSTEMES D'INFORMATION	1 418 000 €
VEHICULES	1 220 000 €
HYGIENE ET SECURITE	218 000 €
PATRIMOINE ET MOBILIER	211 000 €
OUTILLAGE, MATERIEL DE SERVICE ET DIVERS	183 000 €
TOTAL	3 250 000 €

Le contenu de ce programme est précisé en pièce L.

Le financement de ce programme sera, dans la mesure du possible, assuré par autofinancement.

En complément, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiements (AP/CP) pour le projet concernant l'outil de pilotage de la performance des ouvrages « MAESTRO » dont le financement devrait s'étaler jusqu'en 2019 pour un montant global de 0,65 M€, se trouvant également en pièce L.

8.3 – INVESTISSEMENTS ET REDEVANCES POUR LES PERIMETRES INTEGRES

Les programmes prévisionnels d'investissement pour 2017 et les esquisses de programmes pluriannuels 2017-2021, suite à la recommandation de la Chambre Régionale des Comptes (CRC), ainsi que les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements (AP/CP), les modalités de financement, les redevances et les tarifs connexes ont été élaborés conformément aux conclusions des travaux des Commissions Locales réunies au cours des dernières semaines et validées par les Conseils Territoriaux.

Ces éléments détaillés périmètre par périmètre, ainsi qu'une synthèse par territoire, figurent dans les pièces M et N jointes au présent dossier.

Au total, les investissements des territoires en eau et en assainissement s'élèvent à 53 M€

Le financement de ces programmes, subventions déduites, sera assuré pour partie par autofinancement et pour partie par recours à l'emprunt.

8.4 – GESTION DU PERSONNEL

Le tableau des emplois 2017 a été établi dans le cadre d'une stabilité globale, ceci tout en intégrant le développement du SDEA suite à l'intégration de nouvelles collectivités et à la montée en puissance de la compétence relative au Grand Cycle de l'Eau et des nouveaux métiers y relatifs.

L'évolution de la masse salariale 2017 intègre les dimensions suivantes :

- 1) un **contexte réglementaire défavorable (+ 1,35%)** (hausse du SMIC, augmentation du point d'indice, mise en place d'une politique de revalorisation des grilles indiciaires dans le cadre du parcours personnalisé des carrières et de la rémunération...), plus que compensé par les gains de productivité et la poursuite des efforts d'optimisation de l'organisation et d'amélioration continue des méthodes (- 1,57%), soit une évolution nette de **- 0,22%**,
- 2) ces gains s'accompagneront d'un effort **de reconnaissance vers les agents** afin de valoriser leur implication conformément aux orientations validées par l'Assemblée Générale de décembre 2015,
- 3) sur le **Petit Cycle de l'Eau**, le **développement territorial et métiers du SDEA et la nécessité de recruter** associée se traduisent par une évolution de + 1,83% ramenée à une **évolution nette de + 1,3%** grâce aux aides spécifiques obtenues auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
- 4) le **développement du SDEA et des nouveaux métiers liés au Grand Cycle de l'Eau (+1,90%)**, suite à la prise de compétence par le SDEA dans ce domaine au 1^{er} octobre 2015. Tout comme pour les métiers liés au Petit Cycle de l'Eau, certains postes devraient être subventionnés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse entre 50% et 80%, soit une **évolution nette de +1,25%**.

En synthèse, pour 2017, la masse salariale **augmentera de manière maîtrisée de +3,85% brut** soit une augmentation de **+2,66% nette des subventions et s'établira à 26,5M€** Comme évoqué préalablement, cette hausse de la masse salariale en 2017 est **exclusivement liée au développement territorial du SDEA et aux nouveaux métiers**.

Au regard de ces éléments, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver les ajustements prévus au tableau des emplois 2017 figurant en pièce O du dossier.

8.5 – PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2017

Le projet de Budget Primitif 2017 fait l'objet de la Pièce J qui détaille successivement les volets Eau Potable, Assainissement Collectif, Assainissement Non Collectif et Grand Cycle de l'Eau.

Le Budget Primitif 2017, toutes compétences confondues, s'équilibre :

- **en section d'exploitation à 151 832 446 €** (2016 : 137 303 500 €), soit une augmentation de + 14 528 946 € (+ 11 %) par rapport à 2016,
- **en section d'investissement à 86 925 566 €** (2016 : 73 006 960 €), soit une hausse de + 13 918 606 € (+ 19 %).

La comparaison se fait de Budget Primitif à Budget Primitif, afin de pouvoir comparer des masses cohérentes, le budget total 2016 étant impacté des reprises de résultats et des crédits de report à la fois pour les travaux des périmètres intégrés et pour l'outil commun. Le Budget Primitif 2017 tient en outre compte des ajustements de crédits réalisés en 2016.

8.5.1 – SECTION D'EXPLOITATION

L'augmentation du budget d'exploitation de **+14 528 946 €** s'explique comme suit :

A. En Recettes

- une **hausse des produits des ventes** d'un montant de **3 446 400 €** principalement en raison des transferts complets de compétences intervenus en 2016 impactant :
 - les **ventes d'eau et les redevances d'assainissement (+4 688 730 €)**
 - a contrario, les contributions diminuent (- 1 944 600 €)
 - les redevances Agence de l'Eau collectées (+800 845 €) dont la contrepartie est en dépenses d'exploitation pour leur reversement ; l'augmentation s'explique principalement par le transfert complet du périmètre de Saverne-Marmoutier (+852 150 €).
- une **hausse des subventions de 1 248 707 €** liée principalement d'une part, aux contributions par des communes et intercommunalités pour le financement de la compétence GCE (+765 897 €) et d'autre part, à la hausse des subventions pour le GCE (+114 320 €) et l'Assainissement Non Collectif (ANC) (+ 468 500 €).
- une **augmentation des opérations d'ordre** à hauteur de **9 831 309 €**, résultat essentiellement des travaux relevant de la compétence GCE (+3 177 739 €) et d'une hausse de la production immobilisée en eau et en assainissement, contrepartie comptable des travaux des périmètres intégrés budgétés pour 2017 (+ 6 340 550 €).

B. En Dépenses

- une **hausse des charges à caractère général** d'un montant de **7 854 684 € (+ 16%)**, qui s'explique principalement par l'évolution du poste **sous-traitance des travaux** (+ 5 287 624 €) corollaire de la hausse du programme des travaux des périmètres intégrés en eau et en assainissement et de la budgétisation des travaux (+2 012 924 €) et études (+929 790 €) relatifs au GCE.
- une **hausse des redevances Agence de l'Eau**, contrepartie de la hausse constatée en recette d'exploitation de **800 840 €**
- une **augmentation (+ 3.85%) de la masse salariale** (cf point 8.4).

- une **légère progression des charges financières** de **68 850 €** sous l'effet conjugué de la stabilisation du capital restant dû en 2016, de la baisse des taux variables et du vieillissement de la dette.
- une **augmentation des opérations d'ordre** de **2 094 600 €** en raison principalement de la hausse des amortissements (+2 080 800 €) liés en partie à l'impact de l'intégration de l'actif des nouveaux périmètres intégrés (+1 019 660 €).
- pour l'équilibre, le **virement à la section d'investissement** s'élève à 29 380 952 € soit une **augmentation de 1 883 502 €**

8.5.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

La **section d'investissement** s'élève à **86 925 566 €** contre 73 006 960 € pour 2016, soit une **augmentation de 13 918 606 €**. Cette évolution se traduit principalement comme suit en dépenses et en recettes :

A. En Recettes

- une **augmentation des subventions** de **1 151 671 €**, affectés principalement aux investissements du GCE (1 042 691 €).
- le recours à **l'emprunt**, variable d'équilibre des budgets des périmètres intégrés **évolue à la hausse** à hauteur de **7 235 433 € dont 1 872 813 € liés à la compétence GCE**.
- une **hausse des opérations pour le compte de tiers** pour **1 510 000 €** correspondant aux subventions versées par l'Agence de l'Eau pour les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif (Haute Bruche, Bruche Hasel...), le SDEA faisant l'avance de ces subventions auprès des usagers (cf point en dépenses).
- une **augmentation des opérations d'ordre** de **2 094 600 €**, stricte contrepartie comptable des dépenses d'ordre.
- une **hausse du virement de la section d'exploitation** de **1 883 502 €**

B. En Dépenses

- un **remboursement de la dette en augmentation** de **1 507 750 €** résultant notamment de l'intégration de la dette des nouveaux périmètres (+ 820 000 €) et de l'impact des emprunts souscrits en 2016 (+ 450 000 €) et du vieillissement de la dette.

- les **immobilisations incorporelles et corporelles** sont en hausse de **1 261 000 €**, portant le budget d'investissement de l'outil commun à 3 250 000 € (soit + 1 227 000 € par rapport à 2016).
La hausse du budget Outil Commun résulte, comme pour l'exercice précédent, de la poursuite de l'effort de renouvellement du parc véhicules vieillissant, avec, pour 2017, 1,2 M€ consacrés à cette priorité, notamment pour renouveler 1 hydrocureuse, 1 camion benne, 1 pelle chargeuse et divers véhicules (camionnettes et fourgonnettes). Par ailleurs, 1,4 M€ seront affectés à la poursuite de la modernisation des outils et systèmes d'information afin d'assurer la montée en puissance du SDEA numérique. Enfin, la sécurité, l'achat d'équipements et de matériels de service divers seront dotés au global d'une enveloppe de 0,6 M€ en 2017.
- les **opérations pour le compte de tiers pour 1 510 000 €** en raison de l'avance des subventions sur les travaux de réhabilitation des installations d'Assainissement Non Collectif (cf point A en recettes) versées aux usagers.
- les **immobilisations en cours** correspondant aux crédits d'équilibre de la section d'investissement sont **en baisse de 191 453 €**
- les **opérations d'ordre**, stricte contrepartie comptable des recettes d'ordre, **augmentent de 9 831 309 €**

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale, conformément aux tableaux annexés au dossier :

- **D'ARRÊTER** les taux des différentes contributions dues en 2017 par les collectivités membres du SDEA et par leurs usagers (Pièce K),
- **D'ARRÊTER** le niveau des redevances d'eau et d'assainissement ainsi que celui des participations ou contributions 2017 (Pièce N),
- **D'ADOPTER** les programmes d'investissement 2017 relatifs à l'outil commun et aux périmètres intégrés (Pièces L et N), ainsi que leurs modalités de financement,
- **D'ADOPTER** le tableau des emplois 2017 (Pièce O),
- **D'ADOPTER** le Budget Primitif 2017 (Pièce J) qui s'équilibre par secteur d'activité, en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION	EAU POTABLE	EAUX USÉES	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	GRAND CYCLE DE L'EAU	TOTAUX
EXPLOITATION	65 052 900	81 202 180	1 192 000	4 385 366	151 832 446
INVESTISSEMENT	28 499 500	52 312 210	2 880 000	3 233 856	86 925 566
TOTAUX	93 552 400	133 514 390	4 072 000	7 619 222	238 758 012

- **D'AUTORISER** le Président à réaliser les emprunts nécessaires au financement des programmes d'investissements 2017.

* * * * *